

PJ N° 22 :

PLANS DETAILLES DU PROJET

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Dagorne - Guillemain
Architectes

▣ PROJET

Construction d'un pôle d'insémination verraterie
et démolition de bâtiments existants.

Kérivoal ou Kérrivoal
29400 LANDIVISIAU

▣ MAITRE D'OUVRAGE

YXIA
15 Rue Saint Hubert
35590 SAINT GILLES

Conseils zootechnique : EVEL'UP
Gwenaël FLOCH : 06 60 23 55 58

Loudéac, 23 Octobre 2020



- Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].
- Les études techniques de la réalisation de l'ouvrage sont de la responsabilité de l'entrepreneur ET devront être validés par un bureau de contrôle technique à la charge du Maître d'Ouvrage.
- Le maître d'ouvrage doit désigner un coordonnateur S.P.S (Sécurité-Santé) dès la conception pour tout chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code du Travail].

DAGORNE GUILLEMIN ARCHITECTES - 48, Rue Arthur Enaud - 22600 LOUDEAC
Tél : 02 96 28 08 99 - E-mail : agence@dagorne-guillemain.com
Site : www.dagorne-guillemain.com

Sommaire

1 . CERFA + PC 25 :

2 . PRESENTATION :

Plan de Situation/IGN (Ech 1/25 000 ème)	1
Plan de Situation Projet (Ech 1/2 500 ème)	2
PLAN DE MASSE EXISTANT	
Plan de masse actuel (Eh 1/1 000 ème) :	3
Plan des démolitions et abattages (Ech 1/ 1 000 ème) PC27 - A1	4
Planche photos démolitions PC27 - A2	5 - 6
PLAN PROJET	
Plan de masse Existant/Projet (Ech 1/1 000 ème) :	7
Plan de masse (Ech 1/1 000 ème) :	8
Plan de masse - Partie n°1 (Ech 1/500 ème) :	9
Plan de masse - Partie n°2 (Ech 1/500 ème) :	10
PLAN DE CIRCULATION	
Plan de masse (Ech 1/1 000 ème) :	11
Plan de masse - Partie n°1 (Ech 1/500 ème) :	12
Plan de masse - Partie n°2 (Ech 1/500 ème) :	13
PLAN DES RESEAUX	
Plan de masse - Partie n°1 (Ech 1/500 ème) :	14
Plan de masse - Partie n°2 (Ech 1/500 ème) :	15
AXONOMETRIE : Vue de dessus	16
AXONOMETRIE : Sud-Ouest/Sud-Est	17
AXONOMETRIE : Nord-Est/Sud-Est	18
AXONOMETRIE : Nord-Ouest/Sud-Ouest	19
AXONOMETRIE : Nord-Ouest/Nord-Est	20
COUPE DE TERRAIN (SUD-OUEST)	21
COUPE DE TERRAIN (NORD-EST)	22
COUPE DE TERRAIN (NORD-OUEST)	23
NOTICE DU VOLET PAYSAGER	24 - 25

3 . PROJETS :

PROJET A : BATIMENT LOGISTIQUE

Plan de rez de chaussée	26
Plan d'étage	27
Coupes	28
Façades	29
Pignons	30

PROJET B : BATIMENT LABORATOIRE

Plan de rez de chaussée	31
Coupes	32
Façades	33
Pignons	34

PROJET C : BATIMENT VERRATERIE

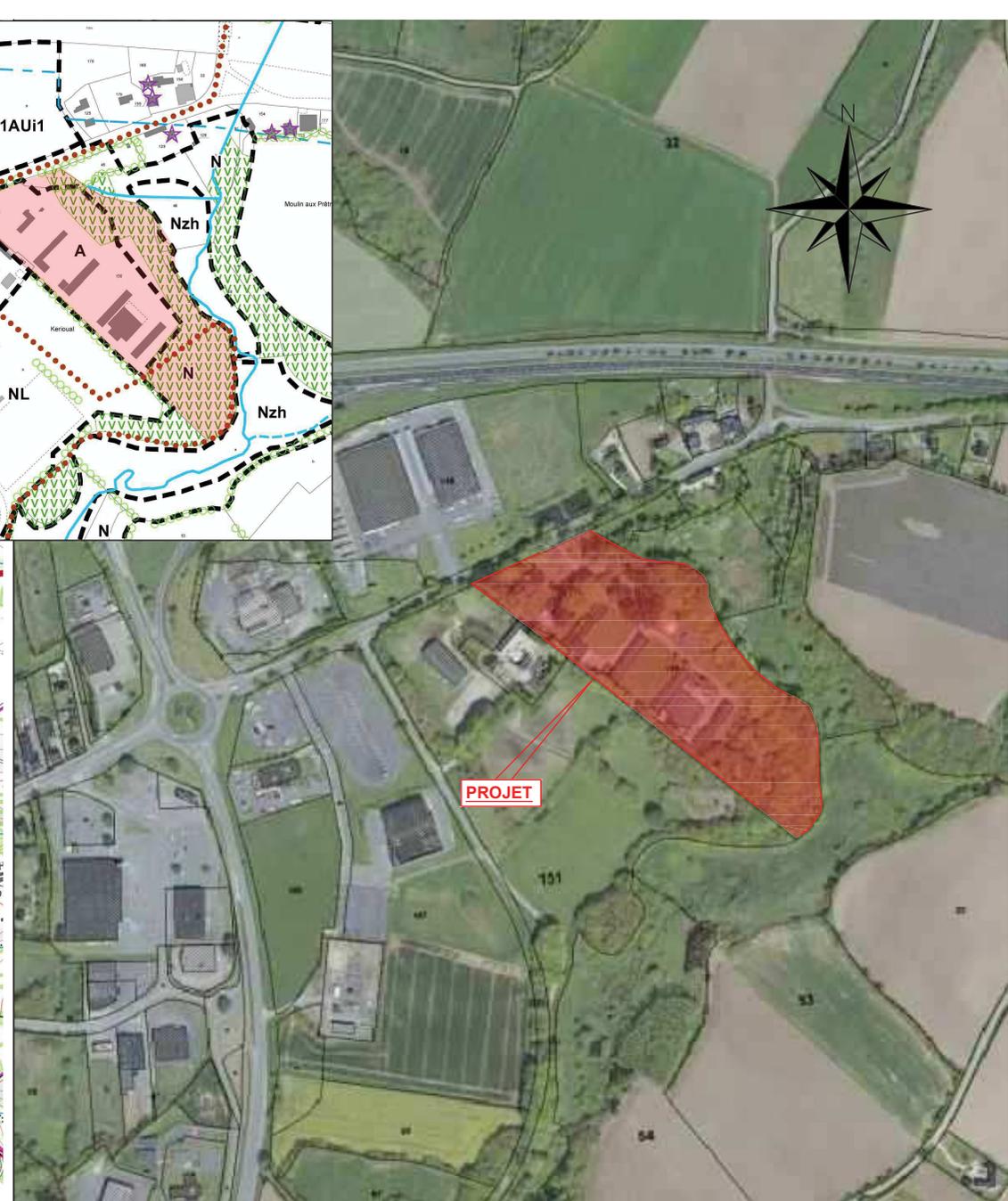
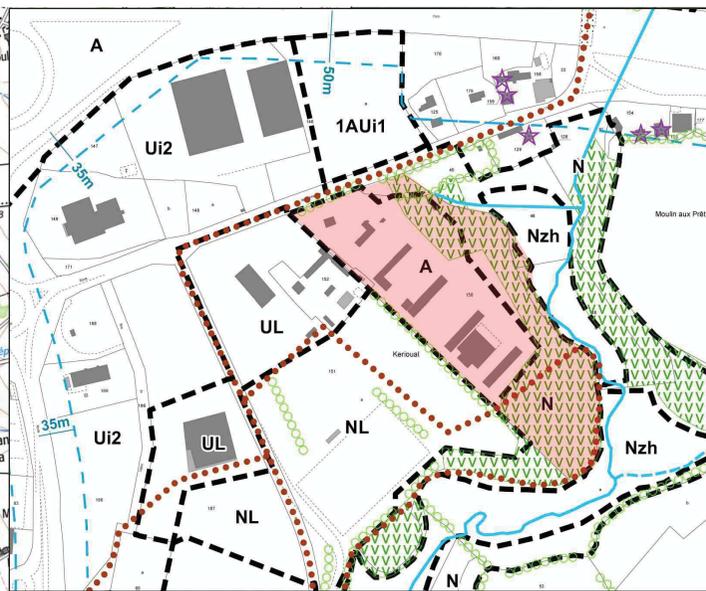
Plan de rez de chaussée	35
-------------------------------	----

Détail : Salle Verrats	36
Détail : Salle de Monte	37
Détail : Infirmerie - Départ Réformes - ATM.....	38
Détail : Locaux annexes.....	39
Coupes.....	40 - 41
Façades	42
Pignons	43
PROJET D : BATIMENT LOCAL GROUPE ELECTROGENE	
Plan de rez de chaussée - Coupe	44
Façades	45
Pignons	46
PROJET COULOIRS	
Couloir Logistique - Laboratoire : Vue en plan / Coupe.....	47
Couloir Logistique - Laboratoire : Façades	48
Couloir Laboratoire - Verraterie : Vue en plan / Coupe.....	49
Couloir Laboratoire - Verraterie : Façades	50

4 . INSERTION PAYSAGERE - PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

Insertion paysagère	51
Planche photographique proche	52 - 53 - 54
Planche photographique lointain	55 - 56

SOMMAIRE		PC	
		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC
		DATE : 23.10.2020	
PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	Indice A :	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS	YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES		
Kérivoal 29400 LANDIVISIAU			
			
<small>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier (article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances).</small>			



PLAN DE SITUATION		PC1	PC	ETAT ACTUEL
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	 Dagorne & Guillemin Architectes
MAITRE D'OUVRAGE		ECH : 1- 25 000 ème	DATE : 23.10.2020	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERBERTERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS		Index A :		
Kérivoal 29400 LANDIVISIAU				
YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES				Page 1

Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [Article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].



LEGENDE :

- Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre
- Limite cadastrale à titre indicatif
- P 9.94 Niveau projeté
- TN 10.1.B Niveau du terrain naturel calculé
- Habitation

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

PLAN DE MASSE PROJET (Rayon 100m)		PC1	PC	ETAT PROJETE
PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	<p style="font-size: x-small;">Dagorne & Guillenin #Architectes</p> <p style="font-weight: bold;">Page 2</p>
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS		ECH : 1-2 500 ème	DATE : 23.10.2020	
Kérivoal 29400 LANDIVISIAU	YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES	Indice A :		
Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier (article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances).				



LEGENDE :

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre
	Limite cadastrale à titre indicatif
	Niveau projeté
	Niveau du terrain naturel calculé
	Espaces verts
	Surfaces enrobées
	Arbres existants
	Habitation

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

PLAN DE MASSE EXISTANT		PC2	PC	ETAT ACTUEL
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	
MAITRE D'OUVRAGE		ECH : 1-1 000 ème	DATE : 23.10.2020	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS		Indice A :		Dagorne & Guillemain #Architectes
Kérioval 29400 LANDIVISIAU				
YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES				Page 3
<small>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier (article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances).</small>				



LEGENDE :

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre		Habitation
	Limite cadastrale à titre indicatif		
	Niveau projeté		
	Niveau du terrain naturel calculé		
	Bâtiments à démolir		
	Espaces verts		
	Surfaces enrobées		
	Arbres existants		
	Arbres à supprimer		

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

PLAN DE MASSE DEMOLITIONS		PC27-A1	PC	ETAT ACTUEL
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	<p>Dagorne & Guillemain #Architectes</p>
MAITRE D'OUVRAGE		ECH : 1-1 000 ème	DATE : 23.10.2020	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS Kérivoal 29400 LANDIVISIAU		Indice A :		
YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES				
Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier (article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances).				

BATIMENT 1 (Habitation de fonction)



BATIMENT 2 (Bureaux)



BATIMENT 3 (Local groupe électrogène)



BATIMENT 4 (Entrepôts)



PLANCHE PHOTO BATIMENTS A DEMOLIR		PC27-A2 N° DGA : 2020 01	PC N° M.O. : NC	ETAT ACTUEL
PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	ECH : 1-1 000 ème	DATE : 23.10.2020	 Dagorne & Guillemain #Architectes
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS	YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES	Indice A :		
Kérivoal 29400 LANDIVISIAU				
<small>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier (article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances).</small>				

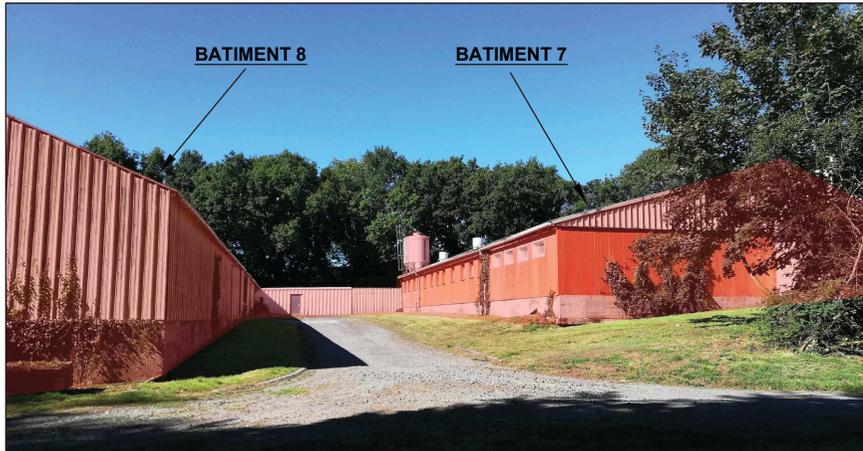
BATIMENT 5 (Entrepôt)



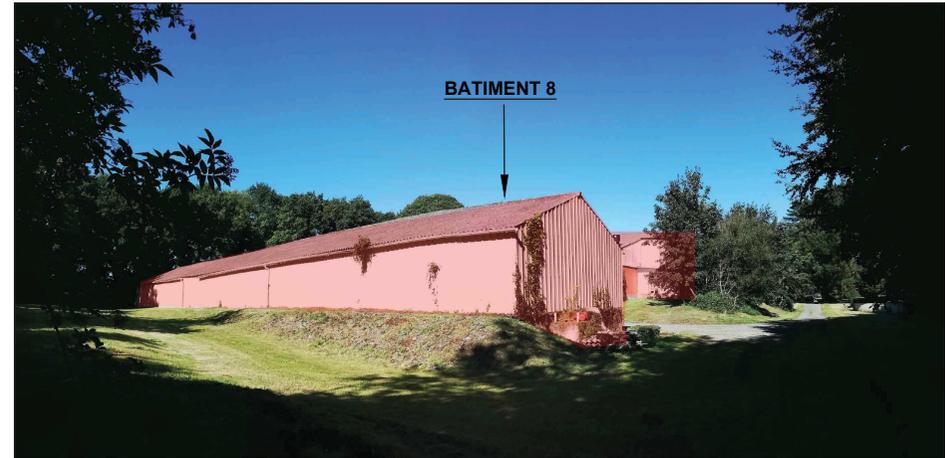
BATIMENT 6 (Porcherie)



BATIMENTS 7 - 8 (Porcheries)



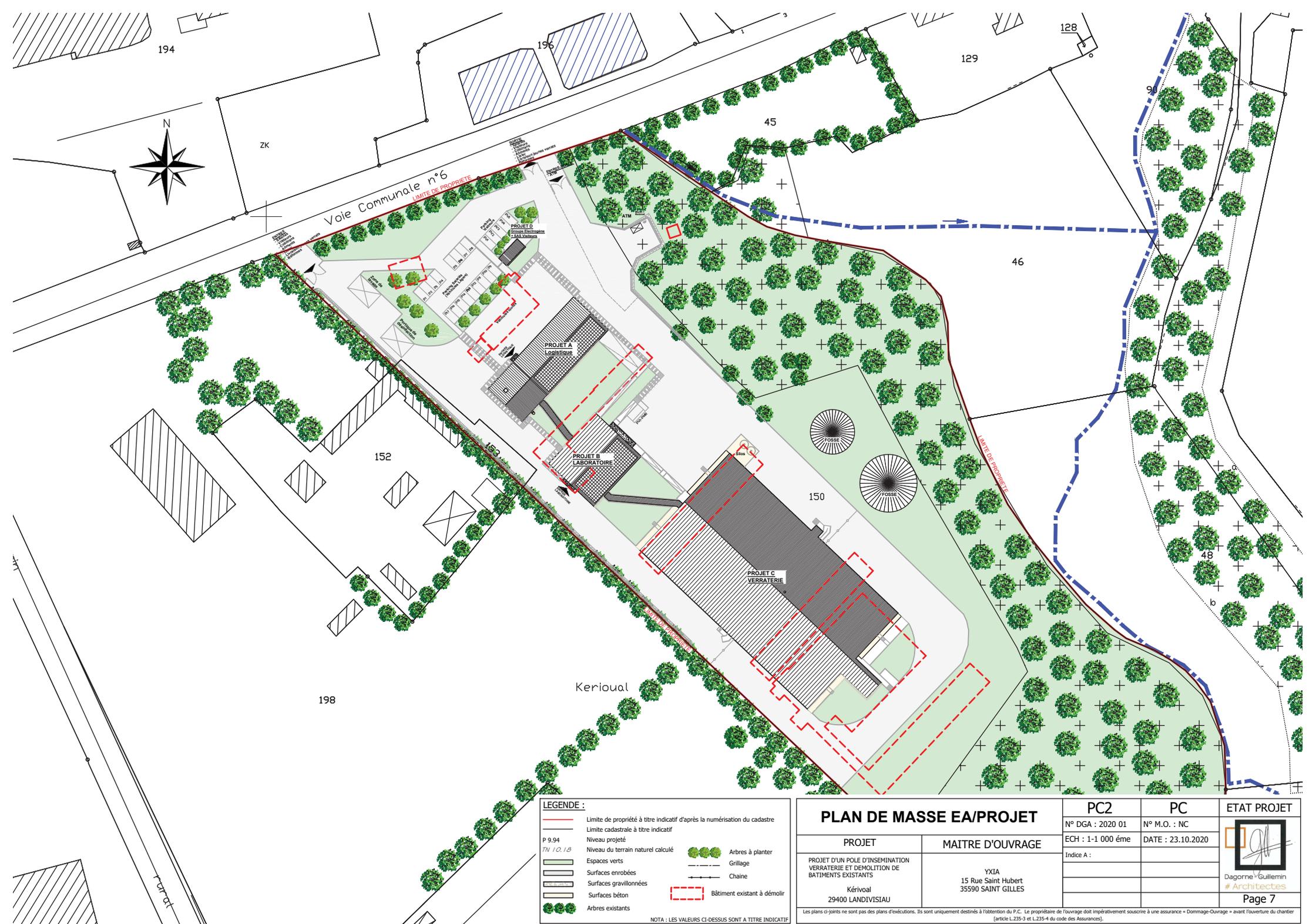
BATIMENTS 7 - 8 (Porcheries)



BATIMENTS 7 - 8 (Porcheries)



PLANCHE PHOTO BATIMENTS A DEMOLIR		PC27-A2	PC	ETAT ACTUEL
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	 Dagorne & Guillemain #Architectes
MAITRE D'OUVRAGE		ECH : 1-1 000 ème	DATE : 23.10.2020	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS Kérivoal 29400 LANDIVISIAU		YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES		Page 6
<small>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier (article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances).</small>				



Voie Communale n°6
 LIMITE DE PROPRIETE

Kerivoal

LEGENDE :

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre		Arbres à planter
	Limite cadastrale à titre indicatif		Grillage
	Niveau projeté		Chaîne
	Niveau du terrain naturel calculé		Bâtiment existant à démolir
	Espaces verts		Arbres existants
	Surfaces enrobées		
	Surfaces gravillonnées		
	Surfaces béton		

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

PLAN DE MASSE EA/PROJET		PC2	PC	ETAT PROJET
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	 Dagorne & Guillemain #Architectes
MAITRE D'OUVRAGE		ECH : 1-1 000 ème	DATE : 23.10.2020	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS Kerivoal 29400 LANDIVISIAU		Indice A :		Page 7
<small>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier (article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances).</small>				